

Règlement de la course

Date : Samedi 5 octobre 2024

Lieu : Olhette

Organisation : Comité des fêtes d'Olhette – Oletako Nahasiak

L'organisation a le pouvoir de retirer un participant s'il ne se conforme pas au règlement. Elle se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou faire toutes les modifications dans les non prévus.

Inscription : les concurrents doivent obligatoirement

- Être titulaire d'une licence sportive en cours de validité pour une discipline dont la pratique nécessite la délivrance d'un certificat médical.
- Pour les non-licenciés (ou les licenciés de fédérations n'exigeant pas la fourniture d'un certificat médical) présenter un certificat de non contre-indication à la pratique sportive en compétition ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé.

Heure : 16h30

Départ : place d'Olhette

Catégorie : cadets – juniors – seniors V1-V2-V3 hommes et femmes

Distance : 11kms 200

Dénivelé : 600 mètres

Inscriptions : 10€

Assurance : R.C AXA N°1749097504

Sécurité : signaleurs

Service médical : 2 docteurs

Douches : camping du col d'Ibardin

Récompenses : T-shirts à tous les concurrents – Coupes

Fait à Urrugne, le 22 juillet 2024